

Vivre à Juliennne



«La Vague»
1^{er} Prix
D. A. Di Guglielmo
Canada



«Tourbillon»
2^{ème} Prix
Yury Tkachenko
Russie



Bulletin Municipal - Janvier 2007

Numéro 7



En ce début d'année, je vous souhaite par ces quelques lignes, et par la chance qui m'est donnée, mes meilleurs vœux et une excellente santé à tous pour cette nouvelle année 2007. Je souhaite également vous présenter le travail que votre équipe municipale a réalisé depuis 2001 et celui

qu'elle envisage pour les années à venir.

Votre équipe municipale a elle aussi fait la trêve des confiseurs :

Les fêtes viennent de se terminer, en espérant qu'elles vous auront permis de prendre du temps pour les enfants, la famille, les amis et de profiter d'un repos certainement bien mérité.

2006 a été pour la commune une année de pause en investissement et en financement. Il en sera de même pendant encore deux ou trois ans.

Il est également important que je vous explique ce qui a animé et continue à motiver votre équipe municipale.

En 2001 nous avions trois grosses priorités devant nous. Il nous fallait les ordonner pour mettre en place le projet communal sur lequel nous nous étions engagés :

- Définir un plan directeur, avec ses priorités, sur l'ensemble des projets que nous devons engager,
- Mettre les financements en face de ces projets en adéquation avec les besoins de la commune et les possibilités financières,
- Réaliser les opérations et leurs investissements tant en plans techniques que de façon supportable budgétairement.

Quelles étaient ces opérations ?

1/ Aménagement du Centre Bourg (première tranche) et réhabilitation des bâtiments communaux existants,

2/ Sécurisation et signalisation de la commune et de ses lieux-dits, voiries, leur remise à niveau, réfection des chemins blancs, fossés et aménagements ruraux,

3/ Augmentation du nombre et de la capacité des salles de petites et moyennes importances pour développer les associations, les loisirs et la culture, et permettre de développer les locations,

4/ Création d'une bibliothèque-médiathèque , intégration de l'école à celle-ci et développement de la lecture et de ses animations,

5/ Schéma directeur d'urbanisme (carte communale),

6/ Tout-à-l'égout, station d'épuration et réfection des réseaux d'eau potable, enfouissement des réseaux, aménagement de PVR – Route de Jarnac,

7/ Développement d'une zone bâtie avec une urbanisation contrôlée (ce qui entrainera une augmentation volontaire de la population).

8/ Aménagement de l'entrée de Bellejoie par la mise en place de la voirie, refonte du système d'éclairage de toute la commune, viabilisation et aménagement du PVR : plantation d'arbres et création de massifs floraux.

Nous sommes, Mesdames, Messieurs, Chers Administrés, aux points numéros six et sept pour cette nouvelle année. C'est pour cela que je parle de pause financière, durant deux ou trois ans, de telle façon que notre commune, après avoir investi, développé ses infrastructures et sa population, puisse récupérer les ressources de travail :

Quelles sont ces ressources ?

- Remboursement des emprunts sans investissements complémentaires,
- Augmentation des dotations de l'état et intercommunautaires vis-à-vis de l'augmentation de la population,
- Recensement provisoire mais officiel par l'INSEE de Poitiers à fin 2006, validé par la Préfecture.

- Recensement national officiel pour fin 2008 à valoir sur notre exercice 2009, deuxième augmentation des ressources,
- Location des salles du Centre Bourg en grosse évolution nous aidant au remboursement des crédits en cours.
- Continuer à valoriser notre image de « petite commune dynamique » par les nombreuses activités et associations toujours très bien organisées et qui font parler de Julienne comme d'une petite commune en développement, rurale et attractive.

L'urbanisation :

Elle va continuer gentiment encore deux à trois ans avec un regard tout particulier sur l'architecture, l'esthétique des aménagements extérieurs de chacun, les plantations et la végétation embellissant un village à la campagne comme le nôtre.

L'assainissement et le réseau d'eau potable :

Je remercie les Présidents Ferrand et Merlière et toute l'équipe du syndicat, le SMER, du travail accompli avec la commune, ainsi que la DDA et les cabinets d'études, pour nous permettre d'avoir en 2007 une viabilisation digne de ce nom et vous permettre à tous de pouvoir trouver un confort dans les écoulements des eaux usées et la propreté de nos ruelles.

« Tout a un coût mais il fallait bien un jour oser et lancer le projet. »

Demain, que ferons-nous après avoir digéré les financements en cours ? :

Il nous restera après ces quelques années de pause à :

- finir l'aménagement du centre bourg (2^{ème} tranche) par l'enfouissement de ses réseaux EDF et la réfection des voiries à l'ancienne, caniveau central et le pavage,
- les engagements sécuritaires complémentaires des différents hameaux : la Barde, la Chagnaie, les Tuileries, Bellejoie, etc...
- remplacer la salle des fêtes existante par une

halle à l'ancienne permettant de réaliser des marchés hebdomadaires et toute autre festivité (voir *Vivre à Julienne N°5, page 19*).

- La construction d'une salle polyvalente sports-loisirs-festivités avec une superficie supérieure à celle d'aujourd'hui.

Voilà, mes Chers Administrés, les différents projets qui, si tous les facteurs nous le permettent, verront le jour dans les prochaines années à moyen terme.

Cet éditorial est peut-être un peu spécial sur son contexte mais je pense qu'il est bien, de temps en temps, d'expliquer les actions pour que chacun d'entre vous comprenne ce qui est mené sur la commune qui est la vôtre et les orientations qui sont prises.

Il me paraît indispensable que vous sachiez de quelle façon la commune est gérée.

Il est important aussi que vous compreniez pourquoi il faut défendre des communes comme la nôtre.

Les trop nombreuses structures administratives existantes font augmenter la complexité des dossiers et l'identité des petites communes.

Se faire accepter et intégrer n'est pas chose facile, mais je vous assure que je m'y emploie.

Je vous remercie pour le temps que vous venez de consacrer à cette lecture, certes un peu technique, et vous réitère à tous santé, bonheur et réussite professionnelle avec une pensée particulière à votre famille, vos proches qui vous sont chers et, malheureusement, ceux qui nous ont quitté.

*Bonne année à vous,
et vous souhaite de vivre
pleinement 2007.*



Claude Mannalin,
Maire de Julienne,
Vice Président de l'association des Maires de France,
Charente.

2-3 EDITORIAL

4 MAIRIE

- 4 - Sommaire
- 5 - Secrétariat
- 6 - Etat Civil, recensement complémentaire
- 7 - Budget 2006
- 8 - Pays Ouest-Charente
- 9 - Repas des Aînés, Bibliothèque-Médiathèque
- 10-11 - Vie Communale
- 12-13 - La carte Communale, la PVR
- 14-17 - L'Urbanisme, le bourg s'agrandit
- 18-21 - L'Assainissement Collectif



22 EVÉNEMENT

- 22 - 5^{ème} Symposium International de Sculpture sur pierre
- 23 - Atelier des Jeunes du Lycée Jean Monnet
- 24 - 6^{ème} Marché de Nuit
- 25-27 - 3^{ème} Marché de Noël
- 28 - Atelier Floral
- 29 - Le Marathon passe par Julienne

30 ASSOCIATIONS

- 30-31 - Comité des Fêtes
- 32 - Parents d'Elèves (APE)
- 33 - Association Pétanque
- 34-35 - Julienne, Métiers d'Art & Tourisme
- 36-37 - Parcours de Sculpture
- 38 - Lecture, Julienne, Histoire & Loisirs
- 39 - Belles échappées le temps d'un dimanche

**Conception
& mise en page**

Michel Feuillâtre

Directeur de Publication

Claude Mannalin

Imprimeur

P.A.P.I. Cognac

Infos Mairie - 05.45.81.20.24

Fax. 05.45.81.36.54

Email. mairie@julienne.fr - Web. www.julienne.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

- lundi de 9h à 12h
- mardi de 14h à 17h30
- jeudi de 9h à 12h
- vendredi de 14h à 17h30



Monsieur le Maire est à votre disposition, sur rendez-vous. Merci de contacter le secrétariat de mairie. Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour toute demande administrative aux heures d'ouverture de la mairie.

Géraldine MARQUET poursuivant son congé parental, Dominique BILLARD continuera d'assurer son remplacement jusqu'à fin août 2007.

Location des salles : (pensez, à réserver à l'avance, 05.45.81.20.24)

Salle des Fêtes : capacité environ 150 personnes

Salle des Fêtes avec Tisanerie :

Salles du Chai : capacité environ 80 personnes

Salle Ferdinand Brunet : capacité environ 30 personnes

Salle des Associations : capacité environ 30 personnes

La municipalité remercie vivement tous les Annonceurs qui la soutiennent.

**PEINTURE
CHIMIE - VOZEL**

Produits d'Entretien
Bactéricides
Solvants
Traitements de Surface
Divers

Tél. 05 45 32 39 60
Port. 06 07 14 66 32 - Fax. 05 45 35 33 94
31, route du dolmen - 16200 - JULIENNE

**Peinture - Vitrierie
Papiers Peints
Revêtements de Sols**

Cognac Peinture Renelleau

16, Rue de Marennes - 16100 COGNAC
Tél. & Fax : 05 45 82 01 98
Portable : 06 09 25 37 42

Etat Civil

Naissances :

Chloé DIODAT	le 02 mai 2006
Noa Teddy MOREAU	le 02 mai 2006
Esteban Andres ABRIL	le 07 sep 2006
Fanny Zoé PIGE	le 26 nov 2006

Décès :

Marie Elisabeth Suzanne ROUHAUD veuve POQUE	le 27 mars 2006
Suzanne MIET épouse MERIGEALT René	le 10 oct 2006

Mariages :

Christophe René JAVET et Valérie PETIT	le 1 ^{er} avril 2006.
Jean-Luc Etienne GILLEREAU et Catherine BERNARD	le 8 avril 2006
Edouard Jean-Claude François Marie LEVAVASSEUR et Bénédicte Emmanuelle CHEVALLIER	le 15 avril 2006
Laurent CHARRUAU et Karen GAULTIER	le 15 juillet 2006
Laurent Bernard Marie DURNEZ et Sylvie Fabienne BOURDAREAU	le 26 juillet 2006.

Le recensement complémentaire

Du 01 au 15 octobre 2006, la commune de Julienne en partenariat avec l'INSEE a procédé à un recensement complémentaire de sa population, c'est-à-dire qu'ont été recensés les habitations de la communes qui n'existaient pas en 1999 et les immeubles en cours de construction.

Mme Nicole LACOMBE a été chargée de rencontrer les nouveaux habitants en tant qu'agent recenseur.

Au recensement général de 1999, Julienne comptait 407 habitants, aujourd'hui la nouvelle population est de 509 habitants.

Le prochain recensement général s'effectuera en 2008 pour la commune, mais dès cette année les dotations de la commune vont être augmentées car la nouvelle population est d'ores et déjà prise en compte, l'INSEE ayant validé le recensement complémentaire en décembre 2006.



LA GRANGE DU BOIS
SCEA CARTAIS - LAMAURE

Propriétaire - Viticulteur
16200 - Bourg-Charente

Distillation à la Propriété depuis 1727

Alain MONTILLON

Menuiserie - Charpente - Couverture
16200 BOURG - CHARENTE
Tél. 05.45.81.63.26 - Fax. 05.45.81.62.43

Fonctionnement

Recettes	2005	2006
Excédent antérieur	21 358	40
Produits divers	11 714	6 610
Impôts et Taxes	108 940	110 591
Dotations et participations	65 027	73 959
Autres produits gestion courante	18 000	20 000
Atténuation de charges	17 025	0
Transfert de charges	3 045	0
Produits exceptionnels	4 245	1 300
Total	249 354	212 500

Dépenses	2005	2006
Charges à caractère général	72 796	43 500
Charges de personnel	80 435	59 000
Charges de gestion courante	49 322	69 522
Charges financières	11 650	13 000
Charges exceptionnelles	200	200
Dépenses imprévues	7 501	9 727
Virement section investissement	26 469	16 292
Dotations aux amortissements	781	1 259
Total	249 354	212 500

Investissement

Recettes	2005	2006
Reste à réaliser	145 376	129 300
Dotation et fonds propres	18 585	70 556
Subventions	15 983	114 700
Emprunts et dettes	168 978	120 600
Résultat antérieur reporté (C/001)	0	0
Virement section investissement	27 250	16 292
Affectation en réserves (C/1.068)	21 689	11 215
Amortissements immobilisations		1 259
Immobilisations incorporelles		2 346
Total	297 855	336 968

Dépenses	2005	2006
Reste à réaliser	130 672	17 588
Remboursement d'emprunts	24 200	77 420
Dépenses d'équipements	106 596	119 033
Charges à répartir	0	0
Soldes d'exécution reportés	36 386	122 927
Dépenses imprévues		
Total	297 855	336 968

Compte-tenu du temps de mise à disposition des chiffres réels qui ne seront disponibles que fin février, nous vous présentons ci-dessus le comparatif entre les budgets primitifs 2005 et 2006.

Ce qui peut être d'ores et déjà signalé, avant la présentation des comptes réels lors d'une prochaine édition de Vivre à Julienne, c'est qu'avec une gestion rigoureuse nous avons pu dégager une économie sur notre budget de fonctionnement de 221 16.06 euros.

L'année 2006 a été une année de consolidation de tous les travaux réalisés au cours des années précédentes.

Les moyens étant limités, nous allons maintenant nous consacrer pleinement à la mise en

place de l'assainissement collectif qui doit débiter fin janvier.

Malgré nos faibles ressources, nous avons décidé cette année encore de limiter l'ajustement de notre fiscalité locale à 2.5% soit un taux proche de l'inflation de façon à conserver une pression fiscale équivalente à celle de l'année précédente.

C'était notre engagement, nous l'avons respecté.

Permettez-moi, à l'occasion de ce début d'année 2007 de vous présenter pour vous et vos familles mes vœux les plus sincères.

Serge Martageix

Vivre à Julienne

OUEST-CHARENTE

Un « Pays » qu'est-ce que c'est ?

**C'est un territoire.**

Le Pays Ouest Charente-Pays du Cognac regroupe les territoires de 5 communautés de communes (Charente, Cognac, Grande Champagne, Jarnac, Rouillac) auxquelles s'ajoutent 5 communes (Viville, Eraville, Malaville, Birac, Touzac).

C'est un bassin de vie qui rassemble près de 80 000 habitants qui partagent une histoire, une culture, une identité... communes.

C'est aussi une structure, un « syndicat » dans lequel siègent les délégués des communautés de communes et de 5 communes.

Mais ce n'est pas un échelon territorial supplémentaire.

Aussi, sa structure doit rester légère et son budget de fonctionnement, limité.

C'est un fédérateur.

Le Syndicat de Pays s'efforce de mettre en cohérence et de coordonner les acteurs locaux autour des questions qui concernent l'ensemble du territoire, comme le développement économique, le tourisme ou le patrimoine.

C'est un partenaire.

Il lui revient de faire le lien entre les priorités de l'Etat, de la Région ou du Département et les projets du territoire.

C'est, par exemple, par son intermédiaire que la Région aide au financement de votre symposium de sculpture et a subventionné la construction de la bibliothèque.

C'est un mobilisateur.

Il a joué un rôle très important dans la labellisation par le Gouvernement de « deux pôles d'excellence rurale » sur son territoire : à Segonzac, autour des vins et spiritueux ; à Rouillac, en partenariat avec les communautés de Jarnac et Châteauneuf, autour du développement par la culture.

Dans l'Ouest Charente, le « Pays » fonctionne bien parce que ses élus, au-delà des clivages politiques ou géographiques, savent travailler ensemble.

Un exemple à suivre ?!**Bertrand SOURISSEAU**

Président du Syndicat de Pays "Ouest Charente – Pays du Cognac"

SARL AQUA - THERMIE SOLAIRE



Plomberie - Sanitaire - Chauffage Central
Chauffe eau solaire - Climatisation - Entretien

BROCHET Michel

Bureaux : 24 rue de Boston 16100 COGNAC

Tél - Fax : 05.45.83.66.56 Portable : 06.07.50.62.35
www.ats16.com

LOCATION de COSTUMES
de 2000

Faites la FETE en remontant le TEMPS

Enfants : à partir de 10€
Adultes : de 25€ à 35€
Accessoires et nettoyage compris

JULIENNE BEAUCHE MEWARD
05 45 81 32 54

Vivre à Julienne



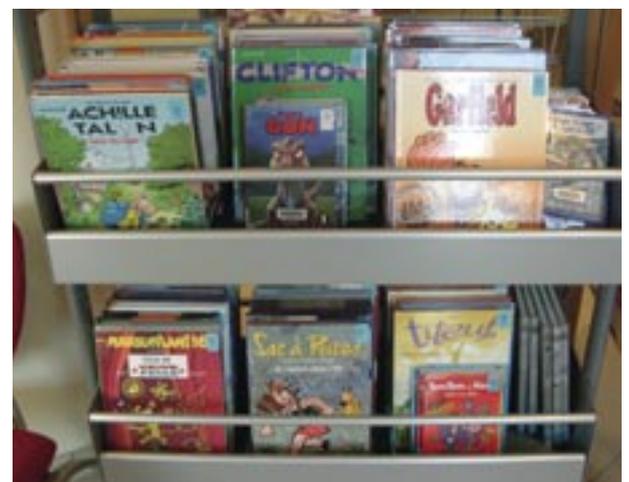
Le dimanche 10 décembre la municipalité offrait à ses aînés le repas de fin d'année, ceux-ci étaient heureux de se retrouver, d'échanger des souvenirs et de danser entre les plats. Ce repas fut animé par «les Gais Vagabonds»



La Bibliothèque Médiathèque

La bibliothèque de Julienne a ouvert ses portes le vendredi 1^{er} décembre, dotée d'un fond de livres neufs (1500 pour l'instant) qui devra doubler et d'un prêt de la Bibliothèque de Prêt du Conseil Général. Elle est ouverte le vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 12h00, renseignements au : 05 45 36 43 28 les jours d'ouverture. Le vendredi matin est réservé à l'animation scolaire des écoles de l'intercommunalité en général. L'adhésion est de 5.10 euros en individuel, 8.20 euros pour

une famille, gratuité pour les moins de 14 ans, et vous ouvre l'accès à tous les sites intercommunautaires. L'association Lecture, Julienne Histoire et Loisirs en collaboration avec la communauté de Communes de Jarnac animent la bibliothèque. L'association recherche vivement des bénévoles supplémentaires afin d'assurer une rotation régulière des permanences de la bibliothèque. Si vous souhaitez les aider, n'hésitez pas à vous faire connaître !!!



INFOS HABITANTS***Jour de collecte des sacs noirs :***

Tous les mardis matins, pensez à les sortir le lundi soir.

Un deuxième jour de collecte est mis en place le :

Vendredi matin du 15 juin au 15 septembre, sortir les sacs le jeudi soir.

Jour de collecte des sacs jaunes :

Le mardi matin des semaines impaires.

Calitom vous fera parvenir prochainement le calendrier de ramassage pour l'année 2007.

VIE CITOYENNE***PASSEPORT et CARTE NATIONALE D'IDENTITE***

Désormais, le dépôt des dossiers de demande s'effectue obligatoirement à la mairie du domicile, ceux-ci devront répondre aux nouvelles normes suivantes :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance en original datant de moins de trois mois (à demander à la mairie de naissance)
- 2 photographies d'identité récentes de format 3.5 x 4.5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleurs. (pour plus de sécurité les faire chez le photographe)
- Un justificatif de domicile (en original pour le passeport)
- Des timbres fiscaux d'une valeur de 60 euros pour les majeurs, de 30 euros pour les plus de 15 ans, gratuité pour les moins de 15 ans à partir du 01/01/07. (uniquement pour le passeport)
- Un document officiel avec photo permettant de justifier de l'identité du demandeur.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans et plus. Cette démarche se fait à la mairie par le jeune lui-même ou son représentant légal.

Pour cela se munir :

- D'une carte d'identité
- Du livret de famille des parents
- D'un justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone, ...)
- Éventuellement d'une copie du document justifiant de la nationalité française.

A l'issue de cette démarche, une attestation de recensement sera remise au jeune.

Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense mais aussi pour s'inscrire aux examens, concours, type baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique.

Elle sera également demandée aux jeunes lors de leur inscription sur les listes électorales.

PROCHAINES ELECTIONS

Présidentielles : 1^{er} tour le 22 avril, 2^e tour le 06 mai

Législatives : 1^{er} tour le 10 juin, 2^e tour le 17 juin

Pour s'inscrire sur les listes électorales, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. L'inscription en 2007 vous permettra de voter pour les scrutins de 2008.

Les inscriptions se font en mairie du 02 janvier au 31 décembre, n'attendez pas le dernier moment !!

Modalités du vote par procuration :

Électeurs qui peuvent exercer leur droit de vote par procuration :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, d'un handicap, pour raison de santé, ... il leur est impossible d'être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin
- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Les procurations peuvent être établies pendant toute l'année devant les autorités suivantes :

- Juge du tribunal d'instance du lieu de résidence ou de travail
- Greffier en chef de ce tribunal
- Officier de police judiciaire.

Hors de France :

- Ambassadeur
- Chef de poste consulaire

FABRICANT - INSTALLATEUR • MENUISERIE ALUMINIUM



ATELIER et EXPO COGNAC :
 "Le Plassin"
 16130 GENSAC-LA-PALLUE
 Tél. 05.45.36.85.50
 Fax 05.45.35.38.43

EXPO SAINTES :
 173, avenue Gambetta
 17100 SAINTES
 Tél. 05.46.74.77.95
 Fax 05.46.74.77.96

Véranda • Fenêtre • Coulissant • Porte • Portail • Volet • Balcon



E.U.R.L. QUEIROS

**Relais
des Mousquetaires**

M. DERANLOT

**Route de Cognac
16200 NERCILLAC
Tel. 05 45 80 82 01**

La Carte Communale

Enquête publique sur le projet d'élaboration d'une carte communale.

Par arrêté du 19 décembre 2006 le Maire de la commune de Julienne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration d'une carte communale.

A cet effet, Monsieur Jean-Claude Maury domicilié 7 place Francis Louvel 16000 Angoulême a été désigné comme commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Poitiers. L'enquête se déroulera en mairie du 22 janvier au 22 février 2007 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- lundi 22 janvier 2007 de 9h00 à 12h00
- mardi 13 février 2007 de 14h00 à 17h30
- jeudi 22 février de 14h00 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie
1 place de la Mairie
16200 JULIENNE



La PVR

La loi Urbanisme et Habitat a créé la Participation pour voirie et réseaux (PVR article L 332-11-1 du code de l'urbanisme) qui remplace la Participation pour voirie nouvelle et réseaux (PVNR) instituée par la loi SRU. Elle a, par ailleurs, précisé les conditions dans lesquelles une commune peut mettre à la charge du particulier un raccordement à usage individuel (L 332-15).

Le principe de la participation pour voirie et réseaux :

La PVR permet aux communes de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires. Les travaux concernés sont :

- la réalisation ou l'aménagement d'une voie. Ceci peut inclure l'acquisition des terrains, les travaux de voirie (chaussée et trottoirs), l'éclairage public, le dispositif d'écoulement des eaux pluviales et les éléments nécessaires au passage, en souterrain, des réseaux de communication (travaux de génie civil, gaines, fourreaux et chambres de tirage, à l'exclusion du coût des câbles) ;
- la réalisation des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement (hors des secteurs d'assainissement individuel) ;
- les études nécessaires à ces travaux.

Contrairement à l'ancienne PVNR, la PVR peut être utilisée pour financer des réseaux le long d'une voie existante sur laquelle aucun aménagement n'est réalisé. Ainsi cette participation peut être instituée pour financer, en tout ou en partie :

- la construction de voies nouvelles ;
- l'aménagement de voies existantes ;
- l'établissement ou l'adaptation des réseaux lorsque les travaux sont réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions.

Comment est instituée la PVR ?

La PVR est instituée sur le territoire de la commune par une simple délibération du Conseil municipal. Ensuite une délibération, propre à chaque voie, précise les travaux qui sont prévus et le montant de la participation par mètre carré de terrain qui sera mise à la charge des propriétaires.

La commune pourra utiliser un barème forfaitaire pour appliquer la PVR.

Quels sont les propriétaires qui doivent payer la PVR ?

Ce sont les propriétaires des terrains situés de part et d'autre de la voie et qui vont donc bénéficier de son aménagement.

La participation que paie chaque propriétaire est calculée au prorata de la surface de son terrain. Sont pris en compte pour ce calcul les terrains ou parties de terrain situés dans une bande de 80 mètres de part et d'autre de la voie. Cette limite, fixée par la loi, peut être adaptée par la délibération propre à chaque voie et en fonction des circonstances locales, dans une fourchette comprise entre 60 et 100 mètres.

Le paiement de la PVR est généré par la délivrance d'une autorisation de lotir ou d'un permis de construire. Toutefois un propriétaire peut, par convention, accepter de préfinancer la réalisation ou l'aménagement de la voie, pour obtenir que son terrain devienne rapidement constructible.

Source : La vie communale et départementale

Certificat d'Urbanisme

Le certificat d'urbanisme visé à l'article L.410-1 du Code de l'urbanisme est un acte administratif d'information qui vous informe sur les possibilités juridiques d'utilisation de votre terrain. Il répond à différentes questions que quiconque se pose avant de construire, de vendre ou d'acheter un terrain ou une maison. Les notaires, les géomètres ou bien les agents immobiliers les demandent souvent avant toutes transactions. Il en existe deux : un certificat d'information et un certificat opérationnel. Avec la réforme du permis de construire qui entre en vigueur en janvier 2006, un nouveau certificat va voir le jour : le certificat de purge.

L'utilité du certificat d'urbanisme

On demande un certificat à la mairie quand on ignore les règles d'urbanisme applicables à son terrain. Le certificat dit « d'information » indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et le régime des taxes et participations d'urbanisme applicable à un terrain ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus. Le certificat dit « opérationnel » quant à lui est délivré lorsque votre demande précise l'opération projetée. Il indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de la construction prévue. Cette demande est accompagnée d'indications relatives à la destination des bâtiments, leur superficie envisagée, etc. Cela est utile lorsque l'on souhaite que son projet ne se heurte pas à un refus de permis de construire. Pour autant, le certificat opérationnel n'est pas une « permis de construire tacite » et si le projet est incompatible avec les règles applicables au terrain, le certificat sera « négatif ». Il pourra alors être attaqué devant le tribunal administratif.

Le certificat de purge créé par la réforme du permis de construire

La réforme a créé un certificat dit de « purge », on a pu parler également « d'avant-permis », ou de « super certificat opérationnel ». Le propriétaire du terrain qui souhaitera connaître les règles d'urbanisme applicables pourra se faire délivrer, à l'appui d'une demande présentant son projet en détails, un certificat qui empêchera les tiers contrariés, pendant 18 mois à compter de sa délivrance, de contester devant le juge administratif les caractéristiques principales du projet (ex : hauteur, volume, etc), mettant ainsi à l'abri l'acquéreur du terrain et le constructeur.

Les effets du certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme est informatif et sa demande est toujours facultative. Il ne fait que constater le droit applicable au terrain et ne constitue pas une autorisation de construire. Le certificat a cependant des effets juridiques : il crée des droits à votre égard. Si vous faites une demande de permis dans un délai d'un an, l'autorité administrative ne peut remettre en cause les dispositions d'urbanisme mentionnées dans le certificat ainsi que les limitations au droit de propriété applicables, sauf pour des raisons de sécurité ou de salubrité publique. Pour ainsi dire, le certificat cristallise au jour de sa délivrance les règles juridiques du terrain sans qu'elles puissent être remises en cause. Une information erronée des dispositions d'urbanisme applicables à un terrain peut rejaillir sur la responsabilité du vendeur. L'information de l'acheteur d'un terrain est une obligation pour le vendeur. C'est là que le certificat d'urbanisme prend tout son sens, il protège le vendeur contre toute erreur.



L'Urbanisme, c'est gérer les constructions par la Carte Communale et les PVR.



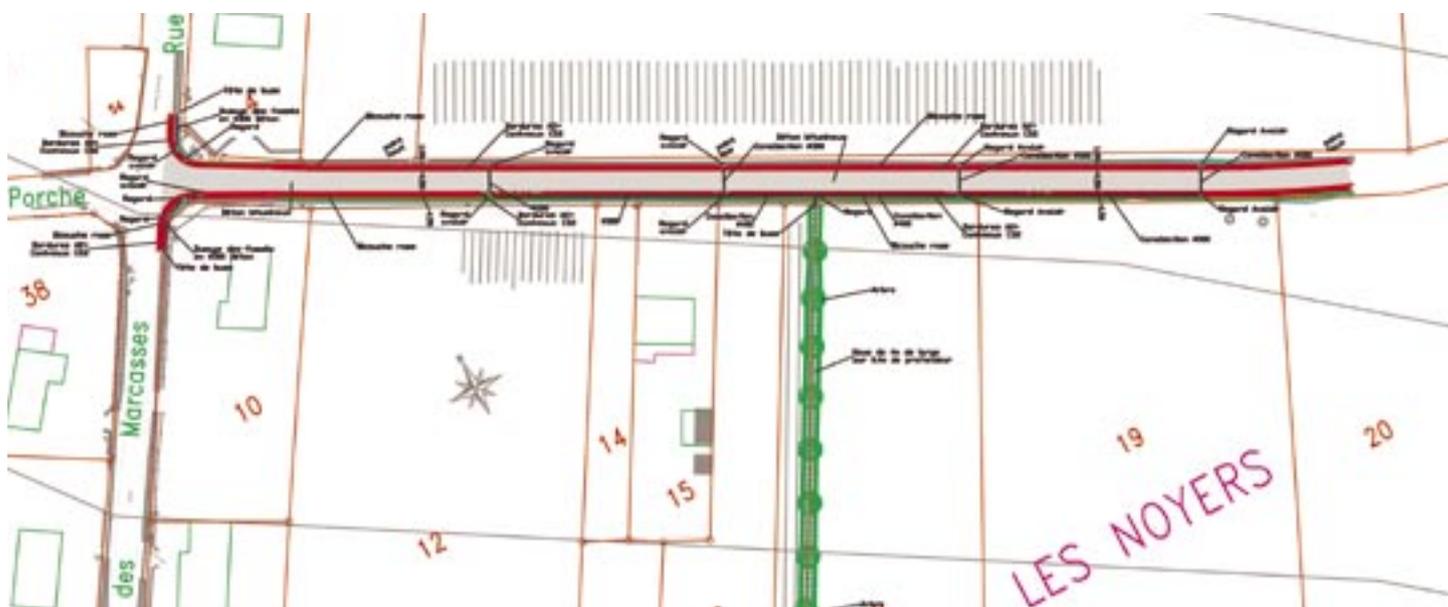
Le Bourg en arrivant des Tuileries



Le Bourg en arrivant de La Barde

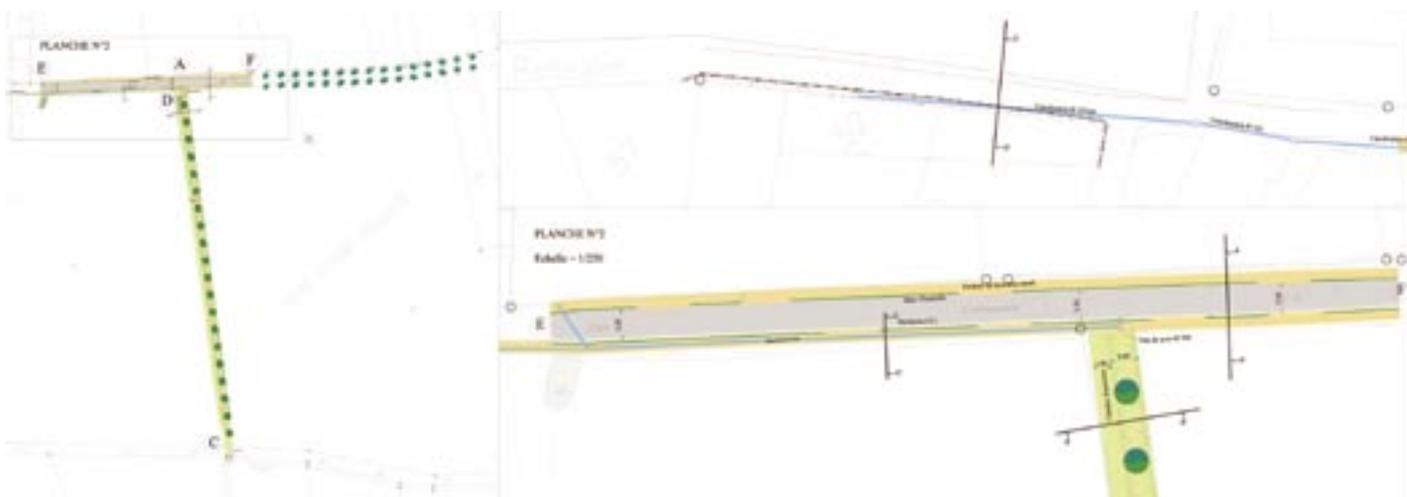


Le Bourg en arrivant de Bellejoie



La PVR et les espaces boisés aux Noyers

Vivre à Julienne



La PVR et les espaces boisés à Bellejoie

1. Le contexte

Le zonage a été réalisé en 1995 et actualisé en 2002, il délimite le Bourg « étendu » en zone d'assainissement Collectif (le bourg, La Versaine, Les Noyers, Les Vergers, Les Marcasses).

Les SMER de Segonzac et la Commune ont engagé l'opération de construction d'un réseau de collecte et d'une unité de traitement des eaux usées et en parallèle la réfection du réseau AEP dans le bourg.

2. Les intervenants

- Maître d'ouvrage : SMER de Segonzac, contact Julie Morin. (05.45.35.12.29)
- Maître d'œuvre pour EU : DDAF de la Charente
- Maîtrise pour EAP : Hydraulique Environnement
- Organismes financeurs : Conseil Général, Agence de l'Eau Adour-Garonne

3. Les caractéristiques du système d'assainissement projeté

Les travaux seront réalisés en 2 phases, seule la phase I sera accomplie dans un premier temps. Soit, 3000 ml de canalisations gravitaires (DN 200 mm), 300 ml de

canalisations pressions, 1 poste de refoulement et 103 branchements dont 2 collectifs (Cantine et Salle des Fêtes).

L'unité de traitement aura une capacité de 520 eh et elle sera constituée de filtres plantés de roseaux.

Avancement du projet

- Maître d'œuvre : DDAF de Charente
- Somme budgétisée pour 2006 : 1 070 000 euro TTC

Organismes financeurs :

- Conseil Général => 310 243 euro TTC
 - Agence de l'Eau Adour-Garonne => 211 069 euro TTC
- Concerne uniquement la partie réseau du projet

Le projet

Canalisation

Lors de la mise en place du réseau d'assainissement collectif, le réseau d'eau potable sera renouvelé sur toute la partie du bourg.

Une consultation des entreprises a été faite sur appel d'offre. La commission d'appel d'offre, après analyse des réponses, a retenu l'entreprise *SNC Sogea Atlantique/SOC (1 073 742,21 euro TTC)*.

Une réunion publique est organisée lundi 27 novembre 2006 à la Mairie de Julienne.

Les travaux vont commencer le lundi 29 janvier 2007.

Poste de refoulement

Un seul poste de refoulement sera nécessaire sur le réseau.

Une consultation des entreprises, sur appel d'offre a été réalisée. Suite à l'analyse des offres, la commission d'appel d'offre a retenu l'entreprise *Fournié (31 456 euro TTC)*.

Unité de traitement

Il a été décidé d'implanter une station de traitement avec filtres plantés de roseaux.

Une consultation des entreprises, sur appel d'offre à Marché négocié, a été réalisée. A ce jour aucune décision n'a été prise sur le choix de l'entreprise.

4. Le plan de financement

Le plan de financement peut se présenter comme suit :

Montant de l'opération	Réseau	750 274.27 euro H.T.
	Traitement	342 172.12 euro H.T.
Subventions	Agence de l'eau	224 353.80 euro H.T.
	Conseil Général	300 320.00 euro H.T.
Reste à la charge du SMER		567 772.50 euro H.T.
Coup de fonctionnement		7 000 euros H.T / an

5. Le planning de l'opération

- Décembre 2006 : Réunion préparatoire de chantier avec tous les intervenants
- 1er trimestre 2007 : Début du chantier.

6. Voir plan page suivante :



Une société de **VINCI** CONSTRUCTION

**HYDRAULIQUE
CANALISATIONS
TRAITEMENT DES EAUX
BATIMENT
GENIE CIVIL
SERVICES**



Une société de **VINCI** CONSTRUCTION

**TERRASSEMENTS
DEMOLITIONS
ASSAINISSEMENT
RESEAUX DIVERS
VOIRIE**

**SOGEA – SNACTP
230 Route des Mesniers
16710 SAINT YRIEIX
Tél : 05-45-69-06-85 - Fax : 05-45-68-03-43**





Julien Baron, France



D.A. Di Guglielmo, Canada



Béatrice Grandjean, France



Pepijn Lambermont, Pays-Bas



Genti Tavanxhiu, Italie



Yury Tkachenko, Russie



Nestor Vildoza, Argentine

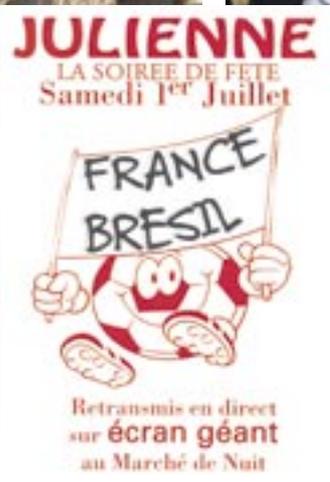


René Morlion, Belgique



Pour la 6^{ème} année, Julienne a retrouvé son Marché de Nuit, en 2006 il a fallu faire avec la coupe du monde de foot (1/4 de final oblige) et de surcroît avec le Brésil. Merci à l'écran géant. Cette année encore nous avons pu compter sur l'aide précieuse de tous les bénévoles qui participent activement à la réussite de cette fête.

Béatrice Ménard, Présidente du Comité des Fêtes.



Inauguration du marché de nuit en présence de

Monsieur le Sous Préfet et des élus



Vivre à Julienne

Dimanche 17 décembre, le Comité des Fêtes avec son 3^{ème} Marché de Noël a multiplié par dix la population de Julienne.

Vous pouviez vous promener et admirer une cinquantaine d'exposants d'arts et de bouches, une animation danse par le groupe des enfants et des adultes de danse moderne de Julienne, le chant animé par l'ECMA de Foussignac en partenariat avec le magasin «Nuits de Folies» (belle prestation) et une exposition de voitures de tuning.



Merci au Pineau des Charentes de nous avoir fait cette belle envolée avec cette magnifique montgolfière dirigée par Monsieur Pisonneau. Encore merci...



Gros succès pour l'animation poterie qui a passionné les enfants et les adultes. Cette animation fut réalisée par Monsieur Gaby Bernard de Boutiers Saint Trojan



La crèche à taille humaine devant la Mairie



«Petit Papa Noël» sur son vélo avec son traîneau rempli de cadeaux!!! Devant la Mairie



L'exposition de voiture de tuning a passionné beaucoup de visiteurs devant le Centre Culturel



Une partie des exposants devant la Mairie et dans le terrain de boules





Les préparatifs du Marché de Noël et de la décoration florale



Le groupe des enfants de danse moderne de Julienne exécute une démonstration



Arrivée du Père Noël sur son beau cheval, les enfants l'attendaient et l'accompagnent...

Le père Noël avec ses lutins distribuent des bonbons et la Mère Noël offre des tickets de la pêche aux canards de Madame Bonmatin...



Toujours aussi nombreuses une cinquantaine d'inscrites à venir s'initier à l'art floral.

L'Atelier propose au fils des mois des compositions différentes suivant la saison et les occasions. Par exemple pour Noël la couronne de table pour les adultes a remporté un vif succès et l'Atelier des enfants (une quinzaine) avec son petit pot décoré a été ravi ainsi que les mamans.

Les 18-19-20 janvier une composition en fleur tergal sera confectionnée et trouvera sa place pour décorer la maison.

Si vous souhaitez participer à ces Ateliers, même si vous êtes débutantes, vous serez les bienvenues.



F. Hulín

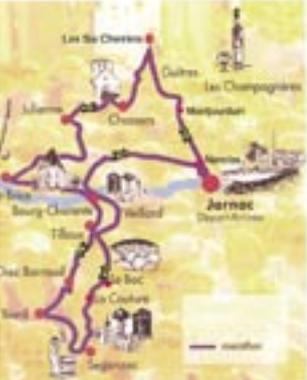
Pour recevoir le prochain calendrier des sessions, téléphonez à :
Françoise Hulín au
05.45.32.61.11



- 22 ou 23 ou 24 février = Composition d'Amaryllis
- 15 ou 16 ou 17 mars = Arrangement autour d'une branche de Cymbidium
- 29 ou 30 ou 31 mars = Panier printanier
- le 28 mars Atelier enfants
- 25 ou 26 mai = Roses Blanches (2 sessions le vendredi 14h30, 17h30)
- le 23 mai Atelier enfants
- 14 ou 15 ou 16 juin = Arrangement d'exotiques

La session est à 18 euro pour les adultes et 10 euro pour les enfants

... le marathon



Accompagnateurs
Venez découvrir la course avec le bus navette

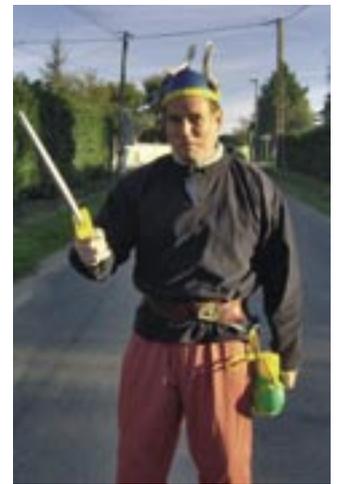
• **Départ à 9 h du quai de l'Orangerie à Jarnac**
Au cours du signetier Cognac, le parcours emprunte essentiellement des routes sur les communes de Jarnac, Chassais, Julienne, St-Bris, Bourg-Charente, Segonzac et croise 3 sites de charme situés dans le bord des Vallées de la Garonne.

• **Cartes** l'église de Chassais, Sculptures sur pierre de Julienne, Dolmen et châteaux de Laude-Saint, Château de St-Bris, Golf du Cognac, Château Marrier à Bourg-Charente, Château de Tillon, Place de Segonzac, Maison Charentaise...

• **Les plus :**
- Traversée d'une zone naturelle classée près de Segonzac de dolmens et de châteaux (St-Bris à Segonzac, Pavillon à Tillon, Roger à Jarnac).
- Grand dégustation des produits du terroir à St-Bris (vin 1€) et chocolaterie Sarracat (3€ 20).
- Barrières.

• **Ravitaillement - Échanges - Animations le long du parcours.**

• **Arrivée quai de l'Orangerie à Jarnac.**



Les Gaulois étaient fin prêts pour le Marathon

Comme les années passées je ne peux que penser que le dévouement des membres du Comité des Fêtes était la clé de la réussite des manifestations, même si quelques fois certaines n'ont pas eu le succès escompté.

Cette année 2006, le Comité des Fêtes en plus du marché de Nuit, de la course de vélo en septembre, du marathon de Jarnac et célèbre Marché de Noël a participé au 4^{ème} Grand Prix de Canobus de Jarnac... L'équipe de Julienne s'est classée 2^{ème} avec brio.

Béatrice Ménard, Présidente du Comité des Fêtes.

4^{ème} Grand Prix de Canobus



Brillante seconde place de l'équipe de Julienne, les images de la course sont celles de l'année 2005. L'équipe 2006 avait quelques têtes nouvelles, l'infirmerie comme on dit au rugby avait quelques éléments.

La coupe est bien là et la récompense aussi, place au réconfort.

Course de vélo à Julienne



Le 3 septembre Julienne a accueilli sa 3^{ème} course de vélo avec le matin l'école de cyclisme encouragée chaleureusement par le public et récompensée par des coupes pour les premiers et divers lots bien mérités pour leur courage et ténacité.

L'après-midi les juniors, séries départementales et régionales, nous ont fait une belle démonstration de compétition.

Nous les retrouverons cette année encore avec beaucoup de plaisir.

Course cycliste organisée par l'AS Verriers. Début septembre la chaleur était au rendez-vous et les coureurs aussi !!!

Vivre à Julienne

Si vous aimez danser, bouger, que vous soyez grands ou petits, je vous invite à nous rejoindre pour faire de la danse moderne et africaine sur des rythmes endiablés, avec ambiance du tonnerre et une superbe équipe. Le tout argumenté par quelques «petits spectacles» pour se faire plaisir :

Les mercredis	de 17h30 à 18h30	pour les ados	prix : 76 euro
	de 19h30 à 21h00	pour les adultes	prix : 100 euro
Les vendredis	de 18h30 à 19h30	à partir de 6 ans	prix : 76 euro
	l'année et tarif pour famille		

Si vous préférez la détente, la remise en forme ou encore le step, venez 2 fois par semaine			
Le lundi	de 18h15 à 19h15	pour 54 euro l'année	
et le mercredi	de 18h30 à 19h30	pour 54 euro l'année	

Pour tout renseignement contacter :

Mireille Bineau



Démonstration et spectacle de danse à l'occasion du Marché de Noël 2006 de Julienne



Entraînement à Julienne



Spectacle de danse à St Sulpice de Cognac

Au cours de ce premier trimestre d'activités au sein de l'A.P.E. du RPI SAINT BRICE / JULIENNE, nous avons réalisé ou participé à plusieurs manifestations afin de financer les projets scolaires de nos enfants. Halloween, par exemple, a été un succès grâce à l'extrême gentillesse des habitants des deux communes, et particulièrement ceux de Julienne qui ont tous ouvert leurs portes et donné généreusement des bonbons aux enfants ravis. Cette « randonnée » à travers nos deux villages, s'est conclue en soirée autour d'une soupe à la citrouille mitonnée par nos bénévoles et offerte à tous les monstres présents, petits et grands.



Le 17 décembre dernier, nous avons eu la possibilité de participer au Marché de Noël, grâce au Comité des Fêtes de Julienne qui a gracieusement mis un cabanon à notre disposition afin d'exposer les divers travaux de nos enfants et de leurs parents. Chacun a pu ainsi acquérir divers décorations pour égayer son sapin ou sa maison.

Nous tenons à remercier le Comité des Fêtes de la part des enfants, sans ce prêt, rien n'aurait été possible.

Nous avons toutefois été étonnés par la faible participation des parents d'élèves, et tenons à leur rappeler que le produit de la vente des objets fabriqués par les enfants et les membres de l'A.P.E. avait pour but de participer au financement du voyage à Aubeterre et

d'autres projets d'école.

Le 23 décembre dernier, nous avons également offert un spectacle de Noël aux enfants et le Père Noël de l'A.P.E. a apporté dans sa hotte des paniers de basket pour chaque école et des pochettes de bonbons confectionnées par nos soins .

Aux dires des intéressés, cette journée a été un succès, un grand merci aux maîtresses pour leur encadrement et aux organisateurs divers et bien intentionnés.

Nous espérons vous rencontrer nombreux lors du brin d'aillet organisé le 1^{er} Mai à la salle des fêtes de Saint Brice ainsi que lors du marché de nuit prévu au mois de juin 2007.

En attendant tous ces événements, nos enfants et nous-mêmes vous souhaitons une très heureuse année 2007.

Vivre à Julienne

Pour ma première année de Présidence au club de pétanque de Julienne, le bureau et moi-même remercions sincèrement toutes les personnes actives à nos manifestations car sans leurs aides et les bonnes idées la réussite serait moins grande.

Nous sollicitons les personnes qui le désireraient à venir s'inscrire à notre club de pétanque en tant que licenciés pour se réunir avec nous pour les concours.

L'année 2006 se terminant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2007.

La présidente
Martine Doreau

Composition du bureau :

Présidents d'honneur :

Claude Aupy, Marcel Prévost

Présidente :

Martine Doreau

Vice président :

Alain Tacheron

Trésorier :

Eric Passebon

Vices trésoriers :

Monique Tacheron,
Alexandre Ouvrai

Secrétaire :

Monique Boulineau

Vice secrétaire :

Didier Doreau

Calendrier des festivités 2007

14 janvier	Galette des rois à 16h30
2,3,4 février	«Week-end» neige
17,18 février	Cochonnailles
3 mars	Concours de pétanque
1 mai	Le traditionnel brin d'aillet
19 mai	Journée pêche
22 septembre	Soirée Pot au feu
12 octobre	Assemblée Générale
24 novembre	Soirée Beaujolais
15 décembre	Journée Chasse

pays de cognac

pétanque

Le club de Julienne pointe ses nouveaux succès



Réunis autour de leur présidente Martine Doreau, les joueurs de pétanque attendent la nouvelle saison en toute tranquillité. - photo C.

Les joueurs de pétanque de Julienne ont récemment organisé leur assemblée générale autour de Martine Doreau, leur présidente. Le rapport moral dressé par Monique Boulineau, la secrétaire, montre que la saison passée s'est très bien déroulée. Les différentes manifestations organisées ont été réussies: la galette des Rois, le «week-end cochons», la soirée pot-au-feu, le brin d'aillet, les concours... «Nous avons aussi organisé une journée pêche mais le mauvais temps a tout empêché et a découragé bon nombre d'amateurs». A ce jour, le club compte une soixantaine d'adhérents et la présidente a lancé un appel aux jeunes qui souhaitent rejoindre les rangs de l'association.

«Les entraînements reprendront au mois de février. Ils seront organisés sous les étoiles jouant la place de la mairie pendant la période froide», a annoncé Martine Doreau. Les animations seront reconstruites l'an prochain. Reste à déterminer les dates. Déjà, un voyage à Saint-Lary est programmé le premier week-end de février. Il reste encore quelques places. Les amateurs peuvent donc s'inscrire auprès de Monique Boulineau au 05.45.32.43.34. Le prix de la sortie est de 100 euros par personne (impôts compris). Le bilan financier commenté par Eric Passebon, le trésorier, laisse apparaître une situation saine qui permettra d'aborder la nouvelle saison en toute tranquillité. Le bureau a été réélu à l'issue de cette réunion. La soirée s'est agréablement poursuivie à la salle des fêtes autour d'une choucroute réunissant joueurs, bénévoles et amis.

Le Bureau: Présidents d'honneur, Claude Aupy et Marcel Prévost; présidente, Martine Doreau; vice-président, Alain Tacheron; trésorier, Eric Passebon; trésoriers adjoints, Alexandre Ouvrai et Monique Tacheron; secrétaire, M. Boulineau; secrétaire adjoint, Didier Doreau.

Pour tous renseignements concernant les inscriptions au club (le tarif varie selon la licence), contacter la présidente Martine Doreau au 05.45.32.74.88.

Julienne

L'amicale de pétanque a réussi son brin d'aillet



Martine Doreau, la nouvelle présidente de l'amicale de pétanque de Julienne, est satisfaite de la réussite du brin d'aillet, sous l'immense chapiteau fabriqué par les bénévoles et les retraités de l'association. Dès 8h30, une centaine d'amateurs de pétanque et d'aillet ont rempli

apprécié le barbecue géant servi par les membres du bureau. L'amicale de pétanque organisera le samedi 10 juin prochain son sixième vide-grenier, place de la mairie. Pour tous renseignements, contacter le 05.45.80.90.41 ou le 05.45.32.14.91. Un chapiteau de

Présentation de l'association :

Membres du bureau:

Président : Jean Périllaud (sculpteur)

Vice-président : Michel Feuillâtre

Trésorier : Catherine Furlan

Secrétaire : Claude Bouxin

Membres : Serge Martageix, Gonzague Tesseron, Marina, Maryse Obôm, Catherine Mattéi, Brigitte Barthélemy, Emmanuelle Moine.

L'Association « Julienne, Métiers d'Art et de Tourisme » organise :

1) Les Symposiums Internationaux de Sculpture de Julienne.

Cette manifestation est une résidence d'artistes qui a pour objectifs de :

- Faire connaître l'art de la sculpture au public.
- Travailler devant le public, exposer une centaine d'œuvres en marbre, bois, métal ou tout autre matériau.
- Promouvoir les artistes participants
- Produire des œuvres originales qui deviendront partie prenante d'un chemin de découverte artistique et ludique sur la commune de Julienne et sur le Pays Ouest Charente.
- Enrichir le patrimoine culturel de la commune et du Pays Ouest Charente.
- Avoir un rôle éducatif en direction des jeunes.

Le 6^{ème} Symposium International de Sculpture de Julienne ouvrira ses portes **du 28 juin au 8 juillet 2007.**

- 8 sculpteurs internationaux évolueront sur le thème de « La Dualité »
- L'atelier des jeunes, en partenariat avec le lycée Jean Monnet de Cognac, sera encadré du lundi 2 au samedi 7 juillet par Arlette Lorin.
- Remise des prix le dimanche 8 juillet à 16 heures.
- Un partenariat avec l'ESC Sup de Co de La Rochelle nous permet d'avoir un groupe d'étudiants Masters 1 et 2, qui vont nous apporter des nouveautés en événementiel, tourisme et recherche de partenaires et mécénats.

2) Les stages de sculptures durant les vacances scolaires.

- Pendant les vacances de Pâques
- Pendant le Symposium de sculpture du 2 au 7 juillet 2007
- Avec l'été actif du Conseil Général de la Charente
- Avec le Centre de Loisirs de Jarnac, un stage en juillet, un autre en août

3) Le Parcours de la sculpture.

A l'issue de chaque Symposium l'association « Julienne, Métiers d'Art & Tourisme » fait don des sculptures réalisées aux différentes Communautés de Communes du Pays Ouest Charente. Cette année la CdC de Cognac nous a rejoint et en 2007 la CdC de Segonzac nous rejoindra en tant que partenaire.

L'Atelier de Sculptures :



Stage de Pâques 2006



Stage du 11, 12 et 13 juillet avec l'Été Actif du Conseil Général de la Charente



Stages des 20-21 juillet & 3-4 août avec le Centre de loisirs de Jarnac



5^e Symposium International de Sculpture sur pierre

24 juin au 2 juillet 2006

JULIENNE



NOM : SINCLAIR

PRENOM : Emie

Diplome de sculpteur

Président du jury :
Jean PERILAUD

Travail réalisé sur le thème de l'eau.
Avec l'aide d'Arlette LORIN sculpteur professionnel

Atelier de Sculpture des jeunes du Lycée Jean Monnet de Cognac

Parcours de sculpture

Voyage au cœur du pays Charentais, de villes en villes, de villages en villages, un chemin de la sculpture vous est proposé. Ce parcours propose des œuvres monumentales réalisées pendant les différents Symposiums de sculptures sur pierre de Julienne. Ce chemin pourra être décliné autour de thématiques variées et multiples : promenades, randonnées équestres, pédestres, VTT, rallyes touristiques, Théâtre, patrimoine archéologique.

Ce chemin de la Sculpture laisse à chacun une libre approche pour découvrir chaque œuvre dans ses particularités, les langages plastiques d'artistes de générations et de nationalités différentes.

Les sculptures mises en place.

Julienne

- L'Élévation, Ven Den Berghe, place de la Mairie
- Coctacéus, Lucien Ghomri, place de la Mairie
- Tinaïdes IV, Patrick Vogel, place de la Mairie
- Eusèbe, Lucien Ghomri, place de la Mairie
- Féminité, José Ballester, Complexe Culturel
- Eliette, Harut Yekmalyan, Complexe Culturel
- Fruit Gourmand, Catherine Huré, place de la Mairie
- Métamorphose, José Ballester, place de la Mairie
- Parole aux enfants, Jérôme Bédés, place de l'école
- Totem, Enfants de Julienne, place de l'école
- Grande Boucle, Pascal Bednarczyk, «Les Tuileries»
- Esprit Tordu, Arlette Lorin, «Les Tuileries»
- Humanoïdes, Patrick Vogel, «La Touche»
- Le roi Clément, Sophie Lopez, «La Barde»
- Toubillon, Yury Tkachenko, place de la Mairie
- Extension physique d'une récession glacée, Pepijn Lambermont, « La Touche »

Communauté de Communes de Jarnac

- Feuille d'Acanthe, Arnaud Darne, Camping de Bourg-Charente
- «L'X.Y», Christian Ayrault, jardin public de Jarnac
- Eliette, Claudine Brusorio, Multiple Rural de Gondeville
- Victor, Serge Montexier, place publique de Mainxe
- Belle à Croquer, Catherine Jouan, jardin public de Bassac
- Fruit Défendu, Renate Verbrugge, place de la Poste, de St Même les Carrières
- Cascade, Julien Baron, place de la Mairie de Nercillac
- Le Nageur, René Morlion, espace de boules de Chassors

Communauté de Communes de Rouillac

- L'Oeil Gourmand, Marie Claire de Filippi, «Auge» commune de Auge St Médard
- Elody, Dominique Régner, cour Communauté de Communes de Rouillac
- Toro, Jean-Jacques Abdallah, jardin du Vingt Sept à Rouillac
- «3 G», André Naegelen, jardin du Vingt Sept à Rouillac
- La Vague, Domenico Antonio Di Guglielmo, jardin du Vingt Sept à Rouillac
- Le Nuage, Béatrice Granjean, (CdC du Rouillacais, lieu pas encore défini)

Communauté de Communes de Cognac

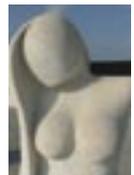
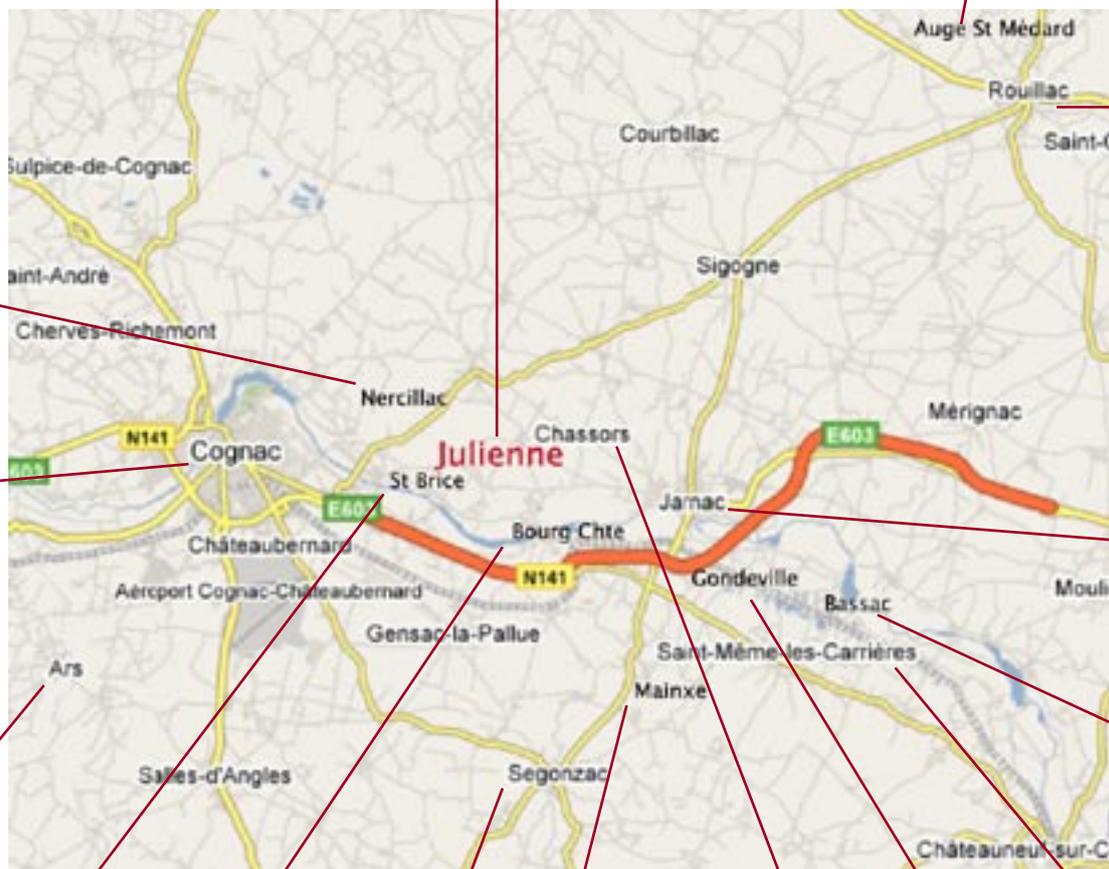
- Gourmandise, Giovanni Carosi, place de l'école, Ars.
- Gourmandine, Jean Dixmier, rond point D15 St Brice.
- Water, Genti Tavanxiu, CdC de Cognac (lieu pas encore défini)

Communauté de Communes de Segonzac

- Le berceau de la pluie, Nestor Vildoza, (lieu pas encore défini)

Bande dessinée d'Angoulême

- Philibert, Pierre Garçon, Atelier Sanzot Angoulême



Association «Lecture, Julienne, Histoire & Loisirs»

Président : Edouard Levavasseur

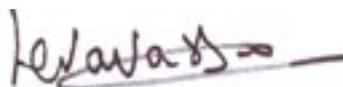
Secrétaire : Florence Gauthier

Trésorier : Gérard Lestrat

Membres du bureau : Ginette Chataigner, Sophie Lambert, Roger Clémenceau, Françoise Hulin, Serge Martageix, Michel Feuillâtre, Jean Paul Vernoux.

J'aurai le plaisir de vous accueillir le samedi de 10 à 12h, je serai présent une partie de l'après-midi le vendredi.

Souhaitant satisfaire votre curiosité, vous pourrez découvrir de nombreux ouvrages exposés sur les rayonnages.




Un fonds de livres neufs vous attend, votre adhésion vous ouvre l'accès à tous les sites intercommunautaires : Jarnac ; Sainte-Sévère ; Bourg-Charente ; Foussignac et Julienne.

**Vous serez accueillis :**

Vendredi	de 09h00 à 12h30 (*)
Vendredi	de 13h00 à 17h30
Samedi	de 08h00 à 12h00

(*) Le vendredi matin est réservé à l'animation scolaire des écoles de l'intercommunalité en général

Inscription au : 05 45 36 43 28.**Tarif abonnement :**

- Individuel : 5,10 euro
- Famille : 8,20 euro
- Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans

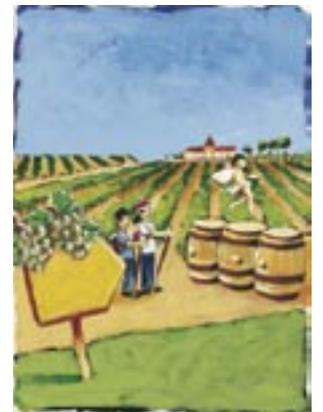
Vivre à Julienne

Le dimanche 1er octobre, Jarnac était le point de départ d'une randonnée insolite de 13 km en boucle, à pied ou à cheval, dans le Pays du Cognac. Chacun était invité à partager l'univers des vendanges.



Au programme de ce dimanche 1er octobre

- 9h30 : départ du parking de la salle des fêtes de Jarnac (à pied ou à cheval)
- 9h45 - 11h45 : randonnée naturaliste commentée, sur les chemins de halage
- 11h15 : pause gastronomique à l'écluse de Bourg-Charente
- 11h45 : vendanges à Julienne dans les vignes de M. Cabanne
- 13h00 : déjeuner à la salle des fêtes de Julienne
- 14h30 : exposition de sculptures à Julienne
- 15h30 : continuation de la randonnée en passant par Chassors
- 17h00 : arrivée à Jarnac



Cette balade était organisée par Ouest Charente Pays du Cognac, l'Office de tourisme de Jarnac, l'association de randonnée équestre «Les Sabots Verts» et les associations de randonneurs de Cognac et de Jarnac, avec le soutien du Comité Régional du Tourisme, de la Région Poitou-Charentes, du Comité Régional de Randonnée Pédestre et de la délégation régionale Gaz de France

SOC

L'expertise sur tout le cycle de l'eau



- Captage d'eau
- Transport et distribution d'eau
- Traitement des eaux
de consommation et industrielle
des rejets, eaux résiduaires et pluviales
- Assainissement gravitaire
- Assainissement sous vide VACUVIDE®
- Collecte des rejets de bateaux
dans les ports de plaisance VACUPORT®
- Réhabilitation de réseaux sans tranchée
- Energie et réseaux secs
- Télésurveillance,
télémesure,
automatisme
- Maintenance et service

SOC - Avenue de Pagnot - BP 51 - 33166 ST MEDARD EN JALLES CEDEX
Tél 05 56 70 10 80 - Fax 05 56 70 10 99 - Email sec@sec.fr - Site www.soc.fr

Frédéric PRONIER Responsable commercial



*La Municipalité et les associations de Julienne vous présentent leurs
meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2007*